



## CONDITIONS DE TRANSPORT DES ANIMAUX VIVANTS - *INITIATION*

### ÉLÉMENTS DE CONTEXTE :

A l'interface entre l'élevage et l'abattage, le transport des animaux constitue une problématique de protection animale d'actualité.

### OBJECTIFS :

Comprendre l'articulation du dispositif réglementaire dans le domaine de la protection animale pendant le transport et les opérations annexes (règlement (CE) n°1/2005, ses modalités d'application et les sanctions qui en découlent), pour réaliser de manière efficace les contrôles liés à la délivrance des autorisations administratives préalables, ainsi que des contrôles en cours de transport aboutissant à la mise en œuvre de mesures correctives effectives.

### PUBLIC CONCERNE :

Techniciens, IAE, chefs de services...

### CONTENU PROPOSE :

Le règlement relatif à la protection des animaux en cours de transport et la réglementation nationale

Les méthodes d'inspection dans le domaine du transport des animaux :

- délivrance des autorisations de transporteurs, certificats de conducteurs et agréments de véhicules
- contrôles en cours de transport (en lien avec la physiologie et le comportement des animaux / aptitude au transport)

Les suites des contrôles en cours de transport (mesures de police administrative et judiciaire, échanges d'informations, notifications aux autorités compétentes)

L'enregistrement des contrôles et de leurs suites (RESYTAL)

Exercices pratiques de mise en situation (en salle).

### INTERVENANTS :

Formateurs spécialisés, DGAL.

### DATES :

Du 11 au 14 mars 2019

### DURÉE :

3 jours

### LIEU :

INFOMA CORBAS

### NBRE DE PARTICIPANTS MAXIMUM :

20

### Date limite d'inscription :

7 février 2019

### RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE :

Adel BEN YOUSSEF

### RESPONSABLE ADMINISTRATIF :

Sylvie RANNEAUD

### INFORMATION :

Site Intranet : <http://intranet.infoma.agri/>

Site Internet : [www.infoma.agriculture.gouv.fr](http://www.infoma.agriculture.gouv.fr)  
[formco.infoma-corbassg@agriculture.gouv.fr](mailto:formco.infoma-corbassg@agriculture.gouv.fr)

### FRAIS D'INSCRIPTION :

363 € - Exonération des frais d'inscription pour les agents du MAA et du MTES, (administration centrale, services déconcentrés), des EPLEFPA, de l'enseignement supérieur du MAA et des opérateurs du MAA pour certains stages (FAM, ASP, ONF, CNPF).

### CODE EPICEA :

176771

### INFORMATION COMPLÉMENTAIRE :

Ce stage d'initiation est complété par un stage d'approfondissement, portant sur le contrôle des durées de transport et les contrôles liés à la validation du carnet de route.